

L'an deux mil vingt trois et le vingt-sept février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arno GASTAMBIDE, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	11	10 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Mmes DARGUY, ETCHEVERTZ, OXARANGO, PEREZ, SABALOUÉ et MM. BISCAY, GASTAMBIDE, HERNANDEZ, MONGABURE, PARACHOU, OTEIZA

Procurat ion(s) :**Etai(en)t absent(s) :****Etai(en)t excusé(s) :**

Mmes DUHALDE, ETCHEVERRY et MM. BARBIER, BARNECHE

Date de la convocation
23 février 2023

Date d'affichage
23 février 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

et publication du

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Ramuntxo OTEIZA

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Mr le Maire s'étant retiré au moment du vote, le conseil municipal, réunit sous la présidence de Mr Frédéric HERNANDEZ, adjoint

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	135 005,00
	Réalisé :	8 468,99
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	135 005,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	125 010,00
	Réalisé :	8 469,33
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	125 010,00
	Réalisé :	8 469,33
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-8 468,99
Fonctionnement :	0,00
Résultat global :	-8 468,99

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Ayherre

Le Maire GASTAMBIDE Arno



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents:11
Nombre de suffrages exprimés :10
VOTES - Pour :10
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 23/02/2023

Présenté par le Maire ,
A AYHERRE, le 27/02/2023
le Maire ,
Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
Le Maire s'étant retiré lors du vote.
A AYHERRE, le 27/02/2023



Les membres du Conseil Municipal,

Frédéric HERNANDEZ
Virginie SABALOU
Hervé Penadou
Philippe Angabene
Samuel BISCH
Echevertz chentat
OTGIZA Ramuntz
OXARANGO Ifate
Darguy A. Marie
PEREZ Corine

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le
28/02/2023, et de la publication le 28/02/2023

A AYHERRE, le 28/02/2023

